

Pays Vichy-Auvergne Jardins de Cocagne



Fin 2008, le Réseau Cocagne est sollicité par la famille Rongère, habitant la commune d'Arronnes, qui souhaite que ses terrains agricoles soient utilisés pour une action d'insertion et de solidarité. Des contacts sont ensuite établis avec la Mairie d'Arronnes, la Communauté de communes de la Montagne Bourbonnaise, le lycée Claude-Mercier et l'association Aproformas. Les orientations sociales et agricoles du projet permettent d'enrichir le réseau d'institutionnels : Conseil général, Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Conseil régional... et un comité de pilotage est créé.

Un projet d'envergure

Le Pays Vichy-Auvergne s'associe au projet dès le départ, sollicité par Arronnes. Il a communiqué sur ce projet auprès du reste de son territoire et a rapidement décidé de mutualiser les moyens de chacun, notamment avec la Communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier et la Communauté de communes du Donjon Val Libre, déjà intéressées par le concept.

Les trois Communautés de communes et d'agglomération travaillent ensemble sous l'égide du Pays Vichy-Auvergne depuis le mois de février, date à laquelle il a été retenu comme échelle la plus pertinente sur ce projet.

Le principe des Jardins de Cocagne

La première association de ce type est née dans le Jura pour proposer un emploi aux personnes en grande difficulté dans le secteur du maraîchage bio avec l'objectif de vendre des paniers hebdomadaires. C'était il y a une vingtaine d'années et, depuis, l'idée s'est généralisée avec la création d'une centaine de sites sur la France entière.

Avec le projet du Pays Vichy-Auvergne, le label « Cocagne » sera attribué pour la première fois dans l'Allier. Le premier débouché envisagé pour ce jardin est la vente de paniers avec l'idée de mobiliser les filières de productions locales. Ensuite, il n'est pas exclu de se lancer sur le marché de la restauration collective, ces dernières étant très demandeuses de produits bio et locaux. La filière abordée en premier sera celle du maraîchage puis s'étendra au fruit.

Arronnes sera le premier site à être exploité courant 2011, car le terrain est prêt. Sur la Communauté de communes du Donjon, le champ est en cours de certification et les activités devraient démarrer fin 2011-début 2012.

Un troisième lieu de production est recherché actuellement sur le territoire de VVA. Il aura un rôle pivot dans le projet et constituera la zone de chalandise principale des deux premiers sites de production.

Contact :
Valérie Rambaldi
Pays Vichy-Auvergne
Chargée de mission
Jardin de Cocagne
Tél . : 04 70 96 57 55
cocagne@pays-vichy-auvergne.fr



Le comité de pilotage visite le site d'Arronnes